



Prise de conscience

2 à 12

Sommaire

Solidarité

L'ULg ouvre un compte pour Haïti

page 2

Anatomie

Les nouvelles salles de dissection inaugurées le 25 février

page 4

FNRS

Des réformes qui ont fait du bruit

page 5

Santé

Le festival ImagéSanté en 3D

page 7

Opal Systems

L'énergie durable dans le chauffage

page 9

6 questions à

Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur

page 12

Les neurosciences ont le vent en poupe

Voilà plus de dix ans que Steven Laureys étudie, avec son équipe, le fonctionnement cérébral de patients en état de conscience altérée. Le Coma Science Group (centre de recherches du cyclotron) compte aujourd'hui une vingtaine de chercheurs qui s'illustrent dans les plus grandes revues internationales. En utilisant la résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) et la *Coma Recovery Scale Revised* (CRS-R), ce groupe de recherches a réussi notamment à détecter des signes de conscience chez des sujets "en état végétatif". Une première.

Voir page 3

Réforme pour la recherche

Trois secteurs pour favoriser les collaborations à l'ULg

La recherche s'émancipe. Jusqu'à présent, les deux missions essentielles de l'Université – la recherche et l'enseignement – reposaient sur les Facultés. Désormais, la première d'entre elles à l'université de Liège sera structurée en trois grands secteurs, dotés chacun d'un conseil sectoriel, l'ensemble étant chapeauté par un conseil universitaire de la recherche*. Une réforme pilotée par le Pr Pierre Wolper, vice-recteur à la recherche. Interview.

Le 15^e jour du mois : Quel est l'objectif de cette réforme ?

Pierre Wolper : Comme présenté dans le "Projet pour l'ULg" du Recteur, la réforme vise à découpler la gestion des moyens destinés à la recherche de celle des moyens destinés à l'enseignement. Le but poursuivi est de se situer dans un contexte plus large pour mieux gérer et favoriser les collaborations qui traversent les barrières facultaires.

Le 15^e jour : Le projet initial n'évoquait-il pas la formation de quatre instituts de recherche ?

P.W. : Le projet était effectivement construit autour de quatre instituts (sciences humaines, sciences de la vie, sciences de la matière et sciences de l'environnement), mais l'enquête* réalisée auprès des membres du personnel académique et scientifique de l'ULg (y compris les permanents du FNRS) a

conduit à modifier ce découpage. En effet, d'après les réponses des chercheurs, il semble que l'environnement ne peut être considéré comme un institut "de base". Il a dès lors été décidé de créer non pas quatre mais trois... "secteurs" (le terme "institut" étant déjà utilisé dans plusieurs acceptations différentes). En restreignant "vivant" à "santé" et en étendant "matière" à "sciences et techniques", nous avons voulu répondre au voeu de beaucoup de chercheurs tout en rééquilibrant les secteurs. En résumé, trois secteurs sont à présent définis : les sciences humaines, les sciences de la santé et les sciences et techniques.

Le 15^e jour : Quel sera le rôle des conseils sectoriels ?

P.W. : Les conseils sectoriels se substituent aux conseils facultaires de recherche comme organes de première analyse dans l'attribution des fonds gérés par l'ULg (fonds spéciaux, ARC, subside fédéral, etc.). Les propositions des conseils sectoriels seront ensuite intégrées par le conseil universitaire de la recherche qui fera des propositions au conseil d'administration. Une deuxième mission des conseils sectoriels est de préparer le processus d'évaluation de la recherche en pilotant la mise en place des entités de recherche (unités, centres, etc.) qui seront soumises à évaluation. A plus long terme, il est prévu que les conseils sectoriels jouent aussi un rôle dans l'affectation des postes

académiques et scientifiques, lesquels sont des ressources à la fois pour la recherche et l'enseignement.

Le 15^e jour : L'administration de la recherche et du développement (ARD) sera-t-elle également "sectorisée" ?

P.W. : L'ARD assure d'une part le suivi de la gestion des moyens de recherche internes et, d'autre part, aide les chercheurs à trouver des financements externes adaptés et à préparer leurs demandes de financement. Très naturellement, l'ARD assurera le suivi du travail des conseils sectoriels; il n'est cependant pas nécessaire pour cela de les sectoriser. Pour ce qui est de l'aide à la recherche de financement, rôle joué aussi par l'interface pour les projets où la participation industrielle est centrale, une spécialisation par secteur existe déjà, mais il est essentiel qu'il y ait une entité unique au sein de laquelle l'expérience soit partagée. Un de mes projets est de renforcer l'équipe actuelle pour permettre un soutien complet du chercheur, de la préparation du projet à la clôture du financement.

Propos recueillis par Patricia Janssens

* La composition des différents conseils est disponible sur le site www.ulg.ac.be/cms/a_16274/conseil-de-la-recherche

** Résultats et conclusions de l'enquête sur le site <http://projet-pour-ulg.intranet.ulg.ac.be/>



Pierre Wolper

Le 15^e jour du mois

carte BLANCHE

Solidarité

Pourquoi aider à reconstruire l'université d'Etat d'Haïti ?

Les événements dramatiques récents en Haïti ont suscité une réaction de solidarité quasi sans précédent dans le monde entier. Notre communauté universitaire s'est, elle aussi, mobilisée, et l'université de Liège a ouvert un compte destiné à soutenir l'université de Haïti (UEH), ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs, en concertation avec le programme de coopération universitaire institutionnelle (CUI) de la CUD et les autorités universitaires locales*.

Haïti (près de dix millions d'habitants) est l'Etat le plus pauvre des Caraïbes. Le pays est considéré par l'ONU parmi les moins avancés de la planète. Il est également classé parmi ceux "qui exigent l'attention et la mobilisation des moyens de la communauté internationale, en raison des crises engendrées par l'enracinement de la pauvreté humaine et par l'absence de progrès, voire des reculs" (PNUD, 2003).

La fatalité s'acharne sur Haïti. Les catastrophes naturelles de toutes sortes – cyclones, inondations, tremblements de terre et autres – s'y succèdent sans répit, ajoutant la détresse et la misère à la pauvreté. La situation politique n'a pas, non plus, servi le pays. Les dictatures des Duvalier ont cédé la place à un régime fragile, soutenu tant bien que mal par les forces des Nations unies qui n'ont pu contenir de fréquents mouvements populaires, parfois violents.

L'UEH a été créée en décembre 1944 dans ce contexte difficile. Dès les années 1950, des manifestations et des grèves sont menées contre la dictature par les étudiants. Ceux-ci créent l'Union nationale des étudiants haïtiens (Uneh). En décembre 1960, le président, qui souhaite contrôler la jeunesse étudiante, fait voter un décret par lequel il choisit lui-même les membres du conseil de l'université parmi ses partisans. En 1987, l'organisation de l'université est modifiée en profondeur, et l'UEH obtient son autonomie

et son indépendance. Ces principes seront inscrits dans la Constitution et introduiront ainsi certains droits, tels que la liberté d'expression (publication et diffusion des recherches, notamment), la liberté académique (choix, entre autres, par l'UEH des enseignants qu'elle souhaite engager), la liberté de gestion (autogestion sur différents points), la liberté financière (gestion du budget, en particulier) et l'inviolabilité de l'espace universitaire.

De nombreuses crises continuent cependant à marquer l'histoire de l'UEH. Les rapports conflictuels entre l'Etat haïtien et le monde universitaire ont connu leur apogée à la fin du premier semestre 2003. Le 5 décembre de cette année, surnommé depuis le "vendredi noir", des partisans du gouvernement et des membres des services de police saccagent les infrastructures de deux Facultés de l'UEH, celle des Sciences humaines et l'Institut national de gestion et de hautes études internationales. Ils agressent physiquement des étudiants, des professeurs ainsi que le Recteur et le vice-Recteur. On considère généralement que ces événements ont précipité la chute du président Aristide, car ils ont provoqué l'alliance des "intellectuels" et du peuple dans le but de pousser Aristide à quitter le pouvoir.

L'université d'Etat d'Haïti est la seule université publique du pays et, partant, la seule institution qui assure un accès démocratique aux études. L'admission en son sein se fait sur base d'un concours d'entrée, et la discrimination "sociale" est donc limitée par rapport à celle existante dans les établissements privés.

Ces preuves de démocratie, concernant les statuts et le fonctionnement de l'institution ainsi que les conditions d'accès aux études, sont exigées de la CUD pour qu'une université puisse bénéficier d'un programme CUI. C'est le cas de l'UEH, depuis une dizaine d'années. Parmi les objec-

tifs du programme figurent l'aide à la relève académique, le renforcement de l'enseignement des sciences de base, l'intensification de l'activité scientifique, le désenclavement informatique, etc. Ces priorités vont, bien sûr, devoir être revues, à la lumière des événements.

Le bilan humain est d'ores et déjà dramatique. De nombreux collègues – dont des amis proches –, de nombreux étudiants ont péri lors du séisme, parfois sous les décombres mêmes de leur Faculté. Les locaux sont en partie ou totalement détruits, et une des premières priorités est l'évaluation technique des bâtiments éventuellement récupérables.

Le destin a voulu que les trois membres du conseil exécutif de l'Université – le recteur Jean-Vernet Henry, le vice-recteur à la recherche Fritz Deshommes et le vice-recteur aux affaires académiques Wilson Laleau –, avec lesquels nous avions préparé le programme quinquennal de coopération 2008-2012, soient épargnés lors de la catastrophe. Il en est de même pour les Prs Raymond Noël et Dominique Janini Eyma, respectivement coordinateur et gestionnaire sud de ce programme.

Dans le deuil que nous vivons et la tristesse que nous éprouvons tous, acceptons cet augure comme un gage d'efficacité et de continuité de l'aide que nous pourrons fournir et qu'attend l'UEH afin de poursuivre sa mission au sein de la société haïtienne, tout en gardant son autonomie et son indépendance par rapport au pouvoir futur, quel qu'il soit.

Pr Roger Paul
Gembloux Agro-Bio Tech-Ig, coordinateur CUI-UEH

* L'ULg a ouvert un compte "Haïti" : 340-1558036-60. Informations sur www.ulg.ac.be et sur le blog du Recteur.



Roger Paul

La conscience en point de mire

Reconnaissance pour le Coma Science Group



En octobre dernier, la conférence 2009 de la "Society for Neuroscience" attirait plus de 30 000 chercheurs à Chicago. Steven Laureys, maître de recherches FNRS à l'ULg et professeur de clinique au service de neurologie du CHU, était invité à donner une conférence plénière sur le fonctionnement du cerveau de patients en état de conscience modifiée. Le 25 février prochain, c'est devant le comité du prix Nobel de médecine et physiologie à Stockholm qu'il présentera les travaux du Coma Science Group (au sein du centre de recherches du cyclotron) qu'il dirige à l'Université et au CHU de Liège. « *On sent une sorte d'effervescence dans le domaine, commente notre chercheur. Je pense pouvoir la comparer à celle des années 1950, lors des grandes recherches sur le code génétique de la vie et la découverte de l'ADN par Francis Crick et James Watson. Aujourd'hui, les neurosciences, dans de nombreux laboratoires sur la planète, tentent de "craquer" le code neuronal de la conscience.* »

L'équipe de Steven Laureys étudie le fonctionnement du cerveau chez les patients qui récupèrent partiellement d'un coma*. Sont-ils conscients ? Perçoivent-ils la douleur ? Peuvent-ils comprendre ce qu'on leur dit ? S'il ne récupère pas complètement, un patient qui se réveille d'un coma entre dans un état de conscience altérée qu'il convient de bien diagnostiquer afin de prescrire un éventuel traitement contre la douleur et déterminer un pronostic de fin de vie.

“Le Coma Science Group étudie la conscience dans tous ses états”

« *Je suis arrivé au cyclotron de l'ULg en 1997, se souvient Steven Laureys. J'ai travaillé sans doctorants pendant plusieurs années... Ensuite, Caroline Schnakers, neuropsychologue, et Mélanie Boly, médecin, m'ont rejoint.* » Depuis ces débuts modestes, le groupe s'est largement déployé. Il accueille aujourd'hui sept neuropsychologues, sept médecins, mais aussi une dizaine d'ingénieurs, de physiciens et d'experts étrangers qui développent de nouvelles méthodes pour tirer le meilleur parti des appareils de pointe dont dispose le centre de recherches du cyclotron.

L'originalité de l'équipe liégeoise est sa pluridisciplinarité... mondialement reconnue. Chaque nouvelle étape franchie dans la connaissance de la conscience ou chaque nouvelle technique validée pour examiner un patient est ensuite transposée vers la clinique pour son utilisation par les médecins dans la vraie vie, au CHU de Liège. En 2006, le groupe se dote d'un nom : le Coma Science Group... qui attire désormais des chercheurs du monde entier. « *Nous n'offrons aucun financement, explique Steven Laureys. Les chercheurs que nous accueillons auraient pu choisir de séjourner dans les meilleures universités du monde, comme Cambridge ou Harvard. Mais à l'heure actuelle, nous sommes les seuls à allier si intimement la recherche en neurosciences et ses applications cliniques. Des patients du monde entier nous sont également confiés, pour une batterie de tests réalisés au cours d'un séjour d'une semaine. Ces examens confirment, infirment ou précisent leur diagnostic clinique à l'aide de résultats objectifs obtenus à partir de technologies de pointe. Ces derniers aident les familles à accepter la réalité et, dans certains cas, révèlent des surprises.* »

En clinique, le diagnostic d'un état de conscience modifiée résulte habituellement d'un consensus du personnel soignant, basé sur une analyse des réponses comportementales que le patient donne

à des stimulations. « *Nous avons montré qu'un tel diagnostic est couramment erroné : sur les 103 patients en état de conscience modifiée que nous avons étudiés, 41% de ceux diagnostiqués en état végétatif étaient en réalité en état de conscience minimale* », explique Caroline Schnakers.

Cette étude utilisait comme référence l'échelle comportementale standardisée la plus sensible aux signes de conscience, à savoir la *Coma Recovery Scale Revised* (CRS-R) validée en français par Caroline Schnakers. Contrairement à l'échelle de coma de Glasgow mondialement utilisée, cette échelle prend en compte l'ensemble des critères pour diagnostiquer un patient en état de conscience minimale comme la poursuite visuelle, par exemple. La CRS-R est aussi la seule échelle comportementale à imposer la reproductibilité du résultat obtenu avant de poser un diagnostic.

“Combiner le comportemental et les techniques paramédicales”

Bien sûr, toute technique a ses avantages... et ses limites. L'évaluation de l'état de conscience à partir d'une échelle comportementale dépend des capacités motrices du patient. Or, celles-ci peuvent être endommagées par le traumatisme subi. C'est pourquoi il est indispensable de toujours combiner le recours au comportemental à des techniques paramédicales, comme la résonance magnétique fonctionnelle (IRMf), le PET-Scan ou l'électro-physiologie.

Le Coma Science Group est aussi très actif dans ce vaste domaine de la neuro-imagerie fonctionnelle, tant au niveau recherche qu'application clinique. Il a, par exemple, démontré la pertinence du recours à l'IRMf pour détecter des signes de conscience. La publication parue dans *Science* en 2006 avait créé la surprise : le scanner a révélé qu'une patiente incapable de bouger et diagnostiquée en état végétatif était en réalité capable de s'imaginer en train de jouer au tennis...

Depuis, les enregistrements ont continué, en collaboration avec l'université de Cambridge : l'activation cérébrale de 54 patients a été étudiée par l'IRMf. Les résultats paraissent aujourd'hui dans la prestigieuse revue médicale *New England Journal of Medicine* : sur 23 patients que l'on estimait en état végétatif, quatre d'entre eux étaient capables de jouer au tennis "dans leur tête". Chez l'un d'eux, les investigations ont été poussées plus avant. « *A notre grande surprise, nous avons pu établir une communication, raconte Steven Laureys. Lorsqu'une question est posée à un patient, l'IRMf ne permet pas de distinguer "penser oui" et "penser non". Nous avons alors convenu avec le patient de s'imaginer jouer au tennis pour répondre "oui" et de s'imaginer déambuler dans sa maison pour dire "non", ces deux actions induisant des activations cérébrales spécifiques. Nous avons ainsi pu avoir des réponses très claires et correctes à nos questions : votre maman s'appelle-t-elle Stéphanie ? Le nom de votre chien est-il Rex ? Et ainsi de suite.* » On imagine sans peine les conséquences d'une telle découverte.

Ces recherches confirment l'intérêt majeur de l'IRMf : il faut désormais travailler à leurs applications cliniques et donc développer des moyens portables et utilisables par les médecins et les familles. C'est notamment le travail de l'ingénieur Quentin

Noirhomme du Coma Science Group, lequel coordonne le projet européen *Deployment of Brain-Computer Interfaces for the Detection of Consciousness in Non-Responsive Patients (Decoder)* dont la mission est de développer des interfaces cerveau-ordinateur.

“La conscience n'est pas la propriété d'une zone particulière du cerveau”

Mais à nouveau, cette technique présente ses limites. Un biais peut accompagner les protocoles qui dépendent de la participation du patient : une absence de réponse à la commande signifie-t-elle forcément qu'il n'est pas conscient ? Le patient pourrait souffrir d'un problème d'audition ou, simplement, être trop fatigué pour répondre. Chercheur au FNRS au sein du Coma Science Group, le physicien Andrea Soddu étudie l'activité cérébrale de sujets sains au repos, à l'éveil et sous anesthésie. « *Pendant une séquence de dix minutes, un scanner mesure l'évolution temporelle de l'activité de tout le cerveau d'un sujet auquel aucune demande n'est adressée. Une carte de connectivité cérébrale tridimensionnelle est dressée. L'existence de ces connections implique une communication entre les zones concernées. Or, la conscience n'est pas la propriété d'une zone particulière du cerveau (comme le sont la vue, l'audition et l'activité motrice) : elle est plutôt une propriété émergente du cerveau.* »

Les études liégeoises ont permis de montrer que la distribution spatiale de ces connections est la même chez tous les sujets sains. Et les études de Pierre Boveroux et Muriel Kirsch, du service d'anesthésie du CHU, ont permis de mieux comprendre les observations faites en coma pathologique. La connectivité est corrélée au niveau de conscience, comme le montre une publication d'Audrey Vanhaudenhuyse, neuropsychologue au Coma Science Group, paru le mois passé dans la revue *Brain*. Ainsi, la comparaison de la carte de connectivité d'un patient en état de conscience altérée avec celle d'un sujet sain offre actuellement au médecin un outil supplémentaire qui, associé à d'autres techniques indépendantes, accroît l'objectivité d'un diagnostic et d'un pronostic de récupération.

Chaque protocole d'étude de la conscience apporte son lot de connaissances, mais seule une combinaison des techniques permet de grandes avancées. Par ailleurs, une étude neurochirurgicale liégeoise sponsorisée par les Etats-Unis — sur la stimulation cérébrale profonde après un coma — devrait aboutir à la mise au point de traitements thérapeutiques. « *En ayant misé dès le départ sur la pluridisciplinarité, je pense que le Coma Science Group restera à la pointe dans son domaine pendant encore au moins dix ans, confie Steven Laureys. Le défi pour l'avenir proche sera de se doter d'une véritable unité clinique avec ses propres locaux, son secrétariat, ses techniciens, ses infirmières, ses bureaux, de quoi accueillir les experts étrangers en séjour chez nous.* »

Page réalisée par Elisa Di Pietro

Photos ULg Michel Houet - voir le site du 15^e jour pour la composition de l'équipe

* Un patient en état végétatif est éveillé mais non conscient : ses mouvements sont réflexes. S'il est en état de conscience minimale, il peut manifester des signes de conscience. Enfin, un patient *locked-in* est pleinement conscient : son cerveau est essentiellement intact, mais son corps ne répond plus du tout.

Contacts : tél. 04.366.23.16, site www.coma.ulg.ac.be

Un mal foudroyant

Progrès dans la recherche sur la myopathie atypique

Une recrudescence de la myopathie atypique chez les chevaux a incité une équipe de l'université de Liège, dirigée par le Pr Didier Serteyn, à rechercher les causes de ce mal foudroyant. Beaucoup de myopathies connues chez l'homme sont d'origine génétique. Chez le cheval, elles sont souvent déclenchées par l'exercice. La myopathie atypique, elle, se contracte dans un environnement particulier, en dehors de tout effort physique, principalement en automne et au printemps. Elle n'a donc rien d'héréditaire. Non contagieuse, elle n'en reste pas moins sournoise : elle s'attaque à l'ensemble des muscles du cheval de manière fulgurante. « *Près de 85% des chevaux atteints meurent dans un délai de 24 heures*, explique le Dr Dominique Votion, du département clinique des animaux de compagnie et des équidés et du centre européen du cheval de Mont-le-Soie. C'est là la grande difficulté, autant pour une intervention que pour le moral du propriétaire. »



Une maladie qui se contracte surtout au printemps et en automne

La cause exacte de la maladie n'a pas encore été découverte. Mais sa recrudescence a permis d'établir un lien entre ses occurrences et le climat. Une première hypothèse tendait à attribuer la responsabilité de la myopathie atypique à la toxine d'un champignon microscopique. « *On observe les cas au printemps et en automne*, explique la chercheuse. L'intoxication serait favorisée par un climat chaud (pour la saison) et humide, conditions environnementales propices aux champignons. »

Origines de la maladie

De nouvelles avancées permettent cependant aux scientifiques d'incriminer plutôt une bactérie. En effet, l'équipe suisse spécialisée en bactériologie

et qui participe aux recherches a découvert, dans les échantillons prélevés par les Liégeois ainsi que sur des cas suisses, les toxines d'une bactérie : un clostridium. Celui-ci pourrait être à la base du déclenchement de la myopathie atypique.

A Liège, le Dr Votion a voulu connaître le mécanisme de la pathologie : pourquoi les muscles étaient-ils détruits ? « Les muscles les plus atteints sont ceux qui contiennent le plus de mitochondries », révèle la chercheuse. Celles-ci

étaient-elles impliquées dans le processus physiopathologique ? « Les mitochondries présentes dans les cellules produisent, à partir de divers substrats énergétiques, l'énergie nécessaire au fonctionnement de la cellule », explique-t-elle. Or, dans le cas de la myopathie atypique, la fonction mitochondriale est altérée : l'énergie vitale pour le fonctionnement musculaire n'est plus produite en quantité suffisante. L'ensemble des muscles est alors affecté et ceux qui recourent essentiellement à la mitochondrie pour leur fonc-

tionnement dégénèrent rapidement. « *Les chevaux atteints de myopathie atypique semblent souvent affamés*, précise la chercheuse. En réalité, leur organisme n'arrive pas à utiliser l'énergie des lipides ingurgités. »

Autre progrès : pour étudier les cas de myopathie, les chercheurs devaient prélever d'importants échantillons de muscle (on parle de biopsie invasive ou de macrobiopsie). Aujourd'hui, grâce à un scientifique autrichien concepteur d'une machine singulière (l'oxymètre à haute résolution), les scientifiques peuvent réaliser des microbiopsies. « *Placés ensuite dans l'oxymètre, ces tissus minuscules permettent d'étudier le fonctionnement mitochondrial à travers l'oxygène consommé par les mitochondries. La machine nous permet de mesurer la quantité d'oxygène utilisé, reflet de la capacité du tissu musculaire à produire l'énergie nécessaire à son fonctionnement.* » L'outil peut donc grandement servir, non seulement à la compréhension des dysfonctions mitochondrielles associées à la myopathie atypique mais également à l'étude des myopathies équines, en général.

Prudence

Hélas, il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen de guérir les chevaux de la myopathie atypique. Cet automne, 371 cas ont été recensés en Europe. Seuls 80 ont survécu. « *Il faut limiter les risques au maximum* », conclut le Dr Votion. Et rentrer les chevaux au box lors des séries cliniques. Comme quoi, prévenir vaut toujours mieux qu'espérer guérir.

Philippe Lecrienier

Voir l'article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique vivant/médecine vétérinaire).

Travaux (très) pratiques

Nouveaux équipements en Médecine

Rien ne remplacera jamais les travaux pratiques (TP) dans la formation de base des futurs médecins. Dès les premières années d'études, parallèlement aux cours dispensés en amphithéâtre et en petits groupes, la faculté de Médecine a toujours veillé à donner un accès optimal à des exercices de travaux pratiques dans différentes disciplines indispensables à la formation : physiologie, biochimie, histologie, microbiologie et, bien entendu, anatomie. Et ce, non seulement pour les médecins mais aussi les futurs dentistes, kinés, pharmaciens, etc.

Pratique de laboratoire

Les salles de travaux pratiques étaient cependant disséminées en différents locaux du centre-ville, éloignées de l'hôpital universitaire, des enseignants, des médecins, et de la pratique clinique de la médecine à laquelle les étudiants se destinent. D'où l'idée, dans le cadre de l'achèvement du transfert de la faculté de Médecine au Sart-Tilman, d'installer les salles en un même lieu sur le site du CHU. C'est désormais chose faite. Situées sur deux plateaux contigus au niveau -1 des tours de pathologie et de pharmacie, les nouvelles salles de travaux pratiques sont spacieuses, confortables et particulièrement bien équipées en matériels didactiques. « *Elles composent un ensemble d'outils de pointe au service de l'enseignement et traduisent le rôle essentiel de la pratique de laboratoire pour la formation que nous dispensons dans les différentes disciplines médicales* », se réjouit le Pr Thierry Grisar, président du département des sciences biomédicales et précliniques.

Cet important investissement de près de 8 millions d'euros, consenti sur fonds propres, porte l'ULG à la pointe de la formation médicale en Communauté française. Il permet de regrouper au Sart-Tilman tous les étudiants et enseignements de la faculté de Médecine, et de former ainsi avec le CHU et le Giga le plus grand pôle wallon dédié à la formation, à la recherche (fondamentale et translationnelle) et à la pratique médicale. Un atout de taille pour la région liégeoise. Pour l'anatomie, le transfert du "vieil" institut du XIX^e siècle, rue de Pitteurs, à la tour de patho au CHU a permis d'entrer pleinement dans le XXI^e siècle de la discipline. « *Nous étions confrontés à différents problèmes*, explique Pierre Bonnet, professeur d'anatomie humaine et vice-doyen de la Faculté. *Les connaissances médicales explosent, réduisant le temps consacré à l'apprentissage de l'anatomie, alors même que l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine et la faiblesse relative du nombre de cadavres (lié aux dons de corps) rendent de plus en plus complexe l'organisation pratique de l'anatomie. C'est pourquoi nous avons profité du transfert pour franchir un cap.* »

Nouvelle dimension anatomique

Concrètement, les nouvelles salles d'anatomie sont équipées de matériels technologiques haut de gamme, avec des moyens de retransmission audiovisuelle modernes. Les nouvelles tables de dissection, les systèmes de stérilité et d'hygiène drastiques ainsi que de nouvelles chambres froides permettront aussi une conservation plus longue des corps. Mais la plus grande nouveauté, c'est l'atelier de plastination qui jouxte les salles

de dissection. Popularisée dans des conditions éthiques discutables par les expositions du Dr Günther Von Hagens, la plastination consiste à injecter dans les organes un fluide siliconé qui en permet la conservation sur la longue durée. Mieux qu'un embaumement, la technique est d'un apport considérable pour l'enseignement pratique de l'anatomie. En effet, l'organe plastiné, inaltérable, peut indéfiniment être manipulé dans tous les sens. Le programme de plastination est piloté par le Pr Alain Carlier.

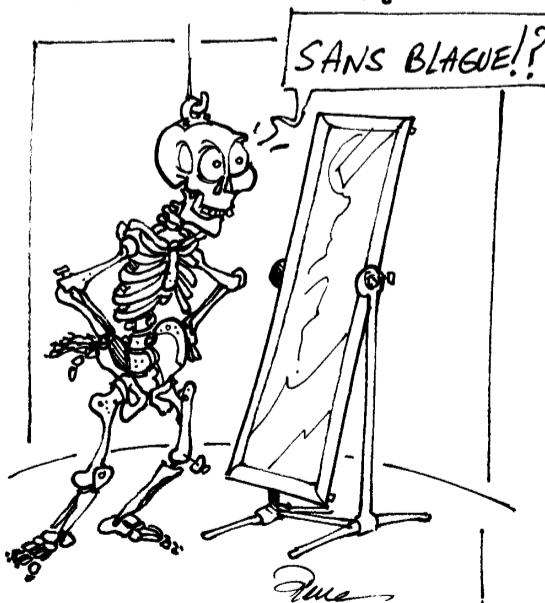
« *Grâce aux différents équipements audiovisuels, nous allons également digitaliser les pièces anatomiques et créer un "musée virtuel" accessible aux étudiants via le cours d'anatomie sur internet* », ajoute le Pr Bonnet. Un autre intérêt de ces nouvelles salles d'anatomie, au cœur même de l'hôpital, est de fournir un outil aisément accessible aux chercheurs et aux praticiens. Ceux-ci pourront, par exemple, se familiariser plus facilement avec de nouvelles techniques chirurgicales. Les salles serviront aussi à la formation des assistants en chirurgie.

Avec ces nouvelles salles de TP, la faculté de Médecine reçoit la mention TB.

Didier Moreau - Dessin de Pierre Bonnet

Les nouvelles salles de travaux pratiques en faculté de Médecine seront inaugurées le jeudi 25 février à 17h30 (rendez-vous à l'auditorium Bacq et Florkin).
Contacts : inscription : tél. 04.366.35.38, courriel valentine.son@ulg.ac.be

L'INSTITUT D'ANATOMIE FAIT PEAU NEUVE !!



Equité et transparence

Le FNRS s'aligne sur les procédures en vigueur en Europe

Connue par son acronyme FNRS, le Fonds de la recherche scientifique de la Communauté française est une noble institution de 80 ans et un peu plus. Selon les volontés du roi Albert I^{er} qui l'a portée sur les fonts baptismaux, elle a pour vocation de promouvoir la recherche scientifique fondamentale. Son action se déroule d'habitude dans un calme discret, mais un vent de réformes et de modernisation a soudainement projeté la grande maison de la rue d'Egmont sur le devant de la scène médiatique.

« Si nous voulons maintenir nos modèles sociaux et relever le défi de la mondialisation, nous devons investir dans la recherche et la formation, explique la nouvelle secrétaire générale du FNRS, Véronique Halloin. Et même si la recherche menée en Communauté française bénéficie d'une bonne réputation, nous devons sans cesse œuvrer à l'amélioration des programmes et veiller à tirer le meilleur parti des investissements consentis. »

Contexte international

Doté d'un budget annuel de 150 millions d'euros, le FNRS finance – de façon temporaire ou permanente – les chercheurs à titre individuel, soutient des programmes menés dans les laboratoires et services des universités de la Communauté française et intervient en totalité ou en partie dans l'achat d'équipements. « En plus de ces interventions, nous accordons des bourses et des crédits de mobilité afin de favoriser les échanges scientifiques, nous participons à l'accueil des chercheurs étrangers, à l'organisation de réunions scientifiques, etc. », continue Véronique Halloin.

Aujourd'hui, le FNRS doit repenser son développement dans un contexte européen afin d'assurer aux chercheurs la possibilité de participer à des projets d'envergure internationale. « Il importe dès lors que nos méthodes d'évaluation soient compatibles avec celles mises en place dans les autres pays », affirme la secrétaire générale, elle-même ingénieur civil – et ancienne vice-recteur à la recherche de l'ULB – maîtrisant bien les différents aspects de la politique de recherche. Equité et transparence sont les maîtres-mots de sa réforme.



Pour Véronique Halloin la réforme rencontre les souhaits des chercheurs

Le dépôt des candidatures reste très semblable ; c'est l'évaluation des projets (dits, dans le jargon, l'évaluation *ex ante*) qui est sensiblement modifiée. Dorénavant, les critères d'évaluation seront explicites et les motivations d'acceptation ou de rejet du dossier communiquées au candidat.

« L'examen du dossier se passera désormais en deux temps, précise Véronique Halloin. En premier lieu, le projet – le FNRS en reçoit chaque année 2500 – sera soumis à un des experts indépendants qui devront rendre un rapport devant une commission scientifique. Celle-ci sera alors chargée de statuer dans un second temps. Signé par le président et après décision du conseil d'administration, le

rapport final sera communiqué au candidat. » 13 commissions scientifiques thématiques, inspirées du modèle de l'European Research Council, seront installées : quatre en sciences exactes et naturelles, trois en sciences de la vie et de la santé et cinq en sciences humaines et sociales. La treizième, transdisciplinaire, sera consacrée au développement durable.

Qui désignera les experts et les membres des commissions scientifiques ? Un comité d'accompagnement composé de membres des universités de la Communauté française et de représentants d'institutions sœurs. « Mis en place dans les prochaines semaines, ce comité sera chargé de proposer au conseil d'administration une liste d'experts de la première étape et une liste de membres des commissions scientifiques, reprend Véronique Halloin. La majorité d'entre eux seront choisis en dehors de la Communauté française afin de garantir un maximum d'objectivité dans l'examen des candidatures. »

A l'écoute des chercheurs

Très récemment mis en ligne, le nouveau site web* du FNRS concrétise la volonté de transparence affichée par la nouvelle équipe dirigeante, puisqu'il permet d'ores et déjà de consulter les critères d'évaluation d'un dossier de candidature et de connaître la marche à suivre lors de l'introduction d'une demande. D'autre part, la plateforme "Semaphore" permettra au candidat et au promoteur de suivre pas à pas la gestion administrative de leur dossier de candidature. La réforme rencontre assez largement le souhait des chercheurs, lesquels se plaignaient d'un manque de clarté dans les procédures. Elle est mise en place dès à présent**.

Patricia Janssens

* Le site du FNRS a fait peau neuve : www.frs-fnrs.be

** Le délégué du gouvernement faisant fonction de commissaire du gouvernement a déposé auprès du ministre de la Recherche scientifique un recours contre les décisions du conseil d'administration du 21 décembre, lequel ne concerne pas directement les principes de la réforme exposée ici. Ce recours est suspensif pour 2011, ce qui autorise la mise en œuvre des nouvelles procédures en 2010.

Césarienne sur commande

Une pratique étonnante au Brésil

L'accouchement chirurgical a pris des proportions importantes au Brésil où plus de 40 % des bébés viennent au monde par césarienne, tandis que l'OMS préconise un taux de 15% par pays. Assistante à l'Institut des sciences humaines et sociales, Bénédicte Schoonbroodt consacre sa thèse à ce sujet, dans le cadre – pour le volet amazonien – de la tripartite signée en 2006 entre l'ULG, l'université centrale d'Équateur (UCE) et l'université fédérale d'Amazonas (Ufam).

Recherche anthropologique

Captivée par le Brésil, Bénédicte Schoonbroodt y avait étudié le mouvement des paysans sans terre dans le cadre de sa licence en sociologie. Peu à peu, et suite à la réalisation d'un DEA en anthropologie, son intérêt s'est orienté vers la santé et les pratiques de l'accouchement dans les régions nord et nord est du plus vaste pays d'Amérique latine. « J'ai très vite été interloquée par des parturientes à qui je demandais pour quand était l'heureux événement, raconte la chercheuse. Elles me donnaient la date et l'heure... car tous ces accouchements étaient programmés. » Divers outils méthodologiques dont des entretiens approfondis, des observations, des films ethnographiques, permettent à Bénédicte Schoonbroodt de formuler une explication à ce phénomène.

« J'avais l'intuition qu'un endoctrinement de la part du corps médical expliquait cette propension massive à l'accouchement par césarienne, relate-t-elle. Non seulement il y a pénurie de sages-femmes au Brésil, mais les gynécologues y sont mieux formés à une pratique chirurgicale qu'à l'accompagnement d'un accouchement par



voie basse. La césarienne est plus rapide, plus facilement contrôlable, coûte cher et donc offre une meilleure rémunération tout en protégeant le gynécologue d'un point de vue médico-légal. » Ce type d'accouchement se révélerait aussi être un moyen tacite de contrôler la reproduction : il est médicalement déconseillé d'avoir plus de trois césariennes, ce qui limite le nombre d'enfants par femme. De plus, « la ligature des trompes est encouragée et remboursée quand elle est pratiquée juste après une césarienne. »

Mais, à son grand étonnement, la jeune socio-anthropologue découvre que, pour la plupart des césariennes, ce sont les parturientes en milieu urbain et rural, indigènes ou non, de manière consciente et volontaire, qui choisissent l'opération. Auparavant prisée par les personnes très aisées, cette pratique touche à présent une grande partie de la classe moyenne majoritaire au Brésil. « Par ailleurs, j'ai pu me rendre compte que les Brésiliennes qui effectuent cette demande de césarienne appréhendent l'idée de mener leur grossesse à terme, car cela implique une

déformation du corps plus ou moins prononcée ; elles souhaitent de la sorte éviter les vergetures de fin de grossesse ainsi que le passage du bébé par le bas. La peur de la douleur est aussi déterminante dans leur choix, la péridurale étant très peu pratiquée sur place. »

Culte du corps

Au Brésil, eldorado de la chirurgie plastique, le rapport au corps est une valeur culturelle importante. Par ailleurs, les hôpitaux publics manquent cruellement de places ; il est dès lors plus rassurant, voire nécessaire, dans ce contexte de réserver un lit en planifiant son accouchement. « La question du coût n'intervient pas dans le choix des parturientes brésiliennes : soit leur césarienne en hôpital privé est entièrement couverte par une assurance privée dont la cotisation n'excède pas ou peu celle de base de nos mutuelles de santé, soit elles bénéficient du système unique de santé universel et gratuit en accouchant en hôpitaux publics sans frais. » En terrain

amazonien, là où les sages-femmes traditionnelles accompagnent les naissances par héritage familial et/ou par don, certaines parturientes indigènes choisissent aussi la césarienne, ce qui n'empêche pas la pratique de certains rituels au retour dans la communauté.

« Sans doute les deux explications se conjuguent-elles, conclut la chercheuse. La pression des services d'obstétrique renforce la conception de l'accouchement intégrée par la population. » Dans un tel contexte, des organisations de la société civile se mobilisent pour une humanisation de l'accouchement et une sensibilisation à ce problème de santé publique.

Bérénice Vignol

L'ULG et le Brésil: déjà quatre ans d'échanges

La tripartite signée entre l'université de Liège (à l'initiative du Pr Jean Marchal), la Universidad Central del Ecuador (UCE) de Quito et la Universidade Federal do Amazonas de Manaus (Ufam) prévoit quatre volets de coopération : le transport fluvial, la biotechnologie, la littérature et les sciences sociales. C'est bien sûr dans le cadre de ce dernier volet que Bénédicte Schoonbroodt collabore avec des anthropologues de l'université d'Amazonas. Elle a bénéficié de contacts et d'échanges scientifiques lui permettant d'élargir ses perspectives de recherche sur l'Amazonie. Sur place, la chercheuse a dispensé des cours et donné une conférence dans les domaines de l'anthropologie de la santé et de la naissance. Elle termine un rapport sur les différentes possibilités de coopération avec le département d'anthropologie de l'Ufam, en plein développement.

02 FEVRIER

Jusqu'au 13 mars

Photographies du fonds Gustave Ruhl (1856-1929)

Exposition – dans le cadre de la 7^e Biennale internationale de la photographie et des arts visuels de Liège
Ouverture du lundi au vendredi de 9 à 12h30 et de 14 à 17h, le samedi de 10 à 13h
ULg, galerie Wittert, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.56.07, courriel emicha@ulg.ac.be, site www.wittert.ulg.ac.be

Me 10, 20h

L'inquiétante autonomie des personnages de roman

Causerie avec le Pr Jacques Dubois
Organisée par le Fram
Librairie Entre-temps, rue Pierreuse 15, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.06.41, courriel lefram@gmail.com, site www.lefram.com

Les 10 et 11

Penser le singulier : noms propres, indexicaux, descriptions conceptuelles dans la philosophie contemporaine

Colloque organisé par les unités de recherche MéThéor et Phénoménologies (département de philosophie) et par le Centre national de recherche logique
Salle de l'horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel d.seron@ulg.ac.be, site www.pheno.ulg.ac.be/colloques/201002_singulier/

Me • 17, 15h45

Des ingénieurs parlent de leur métier

Conférence
Par Jean-Sébastien Michel, adjoint à la direction projets spéciaux, Galerie SA
Grands amphithéâtres (bât. B7a), Sart-Tilman, 4000 Liège
Informations sur site www.facsa.ulg.ac.be/cms

Sa • 20, 10h

Les traitements paramédicaux et complémentaires de la maladie de Parkinson

Conférence organisée par l'Association Parkinson (département de neurologie, CHU de Liège)
Par le Dr J.E. Vanderheyden
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel l.crasson@parkinsonasbl.be

Ma • 23, 18h

Garanties sur fractures

Leçon inaugurale
Par le Pr Michèle Gregoire (ULB), titulaire de la chaire Francqui au titre belge
Amphithéâtre de Méan (bât. B31), faculté de Droit, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.27.31, courriel ch.melard@ulg.ac.be

03 MARS

Du 2 au 6 mars

Le Dieu du carnage, de Yasmina Reza
Théâtre
Mise en scène de Michel Kacelenbogen
Théâtre de la place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : réservations, tél. 04.642.00.00

Mer • 3, 17h30

La reconquête des rives de la Garonne à Bordeaux

Conférence – cycle "projet urbain" organisé par l'ULg, l'Institut Lambert Lombard et l'Institut Saint-Luc Liège
Par Michèle Larue-Charlus (ville de Bordeaux)
HEC-ULg, rue Louvrex (bât. N1), 4000 Liège
Contacts : inscriptions obligatoire, courriel Solange.Chapelle@ulg.ac.be

Lu • 8, 20h

Profession : reporter, de Michelangelo Antonioni
Cinéma – Les Classiques du Churchill
Avec la collaboration du service "arts du spectacle" de l'ULg
Rue du Mouton blanc, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.227.27.78, site www.grignoux.be

Me • 10, 15h45

Des ingénieurs parlent de leur métier
Conférence
Par Nathalie Legros (European Research Council Executive Agency)
Grands amphithéâtres (bât. B7a), Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : site www.facsa.ulg.ac.be

Je • 11, 20h15

Savoir, pouvoir et responsabilités
Conférence – dans le cadre des Grandes Conférences liégeoises
En partenariat avec le CHU de Liège
Par Axel Kahn (généticien, président de l'université Descartes Paris-V)
Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège
Contacts : prévente à Infor-Spectacle, en Feronstrée 92, 4000 Liège, et au stand info de Belle-Île, site www.gclg.be

Du 16 au 20 mars

L'envolée, de Gilles Granouillet
Théâtre – création
Mise en scène de Jean-Claude Berutti
Théâtre de la place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : réservations, tél. 04.642.00.00

Du 18 au 28 mars

Rigoletto, de Giuseppe Verdi
Opéra
Direction musicale de Paolo Arrivabeni, mise en scène de Philippe Sireuil
Opéra royal de Wallonie, Palais Opéra de Liège, boulevard de la Constitution, 4020 Liège
Contacts : locations, tél. 04.221.47.22, site www.orw.be

concours cinéma

**Les chats persans**

Un film de Bahman Ghobadi, 2009, Iran, 1h41.

Avec Negar Shaghaghi, Ashkan Koshanejad, Hamed Behdad, Babak Mirkhani, etc.

A voir aux cinémas Churchill, Le Parc et Sauvenière.

En Iran, jouer de la musique et spécifiquement de la musique occidentale est interdit. Negar et Ashkan ont été emprisonnés deux mois pour avoir joué du rock. A leur sortie de prison, ils n'ont qu'une idée en tête : fuir leur pays pour une tournée internationale. Mais à Téhéran, la dictature ne permet pas facilement la concrétisation d'un tel rêve...

Le film *Les chats persans* est une petite perle émouvante, intelligente et puissante. La trame est simple : un couple de jeunes rockers souhaite trouver des musiciens pour partir avec eux en Europe. Il sillonne en mobylette les rues de Téhéran pour aller à la rencontre du milieu *underground*. Mais alors qu'à Berlin ou à Londres les difficultés se seraient limitées à la recherche d'argent et de lieux pour répéter, dans la capitale d'un régime totalitaire, les obstacles sont décuplés. Le film, qui vaut plus que tout discours sur l'Iran, ne parle donc pas de dictature, mais est au cœur de celle-ci. Il nous dépeint un pays où la jeunesse se bat pour sa liberté envers et contre tout. La douleur sous-jacente de cette oppression constante est exacerbée par cette musique indie rock envoûtante qui accompagne chaque minute du récit.

Le scénario, qui se base sur l'histoire véritable de Negar et Ashkan, n'est pas sans rappeler les conditions mêmes de production du film. Bahman Ghobadi attendait désespérément depuis trois années l'autorisation de tourner son nouveau scénario. Lassé de cette attente et ne pouvant se procurer de caméra 35 mm

puisque toutes les caméras de ce type appartiennent à l'Etat, il décide d'acheter une petite caméra digitale afin de tourner coûte que coûte. C'est dans un studio d'enregistrement qu'il rencontre Negar et Ashkan, deux chanteurs de rock qui prévoient de partir à Londres une vingtaine de jours plus tard.

Sans argent, sans autorisation, sans préparation et en 17 jours, Bahman Ghobadi et une petite équipe de huit personnes commencent au péril de leur vie le tournage. Malgré les contrôles de la police, celui-ci s'achève de justesse peu avant le départ du jeune couple pour Londres où il vit actuellement. C'est aussi au même moment que la compagne du réalisateur Roxanna Saberi, journaliste américano-iranienne, est accusée d'espionnage par la justice iranienne. Dans la crainte d'être saisi, Bahman Ghobadi envoie ses rushes à Berlin où il commande à distance par e-mail ou téléphone la postproduction de son film. Depuis, le réalisateur a dû quitter définitivement son pays. Cette œuvre ne sortira jamais en Iran, mais Bahman Ghobadi espère secrètement que quelques dvd clandestins pourront traverser les frontières.

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 17 février, de 10 à 10h 30, et de répondre à la question suivante : quel est le nom du groupe de Negar Shaghaghi et Ashkan Koshanejad ?



Au rideau !

Les Ritu du 1^{er} au 7 mars

Le Retour d'après Le Mercator de Plaute

Envoie de dépaysement ? Cette année encore, le Théâtre universitaire propose aux amateurs de réaliser un voyage haut en couleurs. Du 1^{er} au 7 mars, les 27^{es} Rencontres internationales de théâtre universitaire (Ritu) invitent le public à "faire le tour du monde dans un fauteuil" ! De la Russie au Mexique, en passant par l'Ukraine, la Turquie, le Togo, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et les USA, les troupes seront nombreuses et diverses à tenter d'enivrer à leur guise les spectateurs, au rythme de leur verbe détonant et de leur jeu créatif...

De la diversité mais une constante : des spectacles en version originale sans sur-titrage. Alain Chevalier, directeur du TURLg, estime en effet que le plaisir de voir le spectacle prime sur les mots. « *Rien ne vaut l'immersion dans un spectacle. Même si on ne comprend pas tout, il faut mettre ses *a priori* de côté et tenter l'expérience.* »

Une seule contrainte : le temps. Onze représentations se succéderont pendant une courte semaine. « *Nous commencerons les festivités avec Le Fil noir, un spec-*

tacle togolais qui parle de la vie d'un clandestin africain à Bruxelles. » A l'affiche aussi *The Poe Project*, qui s'inspire de cinq textes d'Edgar Allan Poe, ou encore *Mercator 2 – Le Retour*, d'après *Le Mercator* de Plaute.

De plus, la possibilité de rencontrer les différentes troupes ravira les spectateurs les plus enthousiastes. « *Il ne s'agira pas de rencontres organisées après les représentations. Nous voyons cela dans une optique plus conviviale. Il sera possible de rencontrer les comédiens à la cafétéria du théâtre ou à l'auberge de jeunesse Simenon par exemple...* », précise le directeur. A ne pas manquer...

Mary Ceriolo

Ritu 27
Rencontres internationales de théâtre universitaire, du 1^{er} au 7 mars.

Contacts : réservations, tél. 04.366.52.75, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.ulg.ac.be

www.ulg.ac.be

AGENDA

Journée de la femme

Le mardi 9 mars à l'Université

Officialisée par les Nations unies en 1977, la journée internationale des femmes est célébrée le 8 mars, eu égard aux manifestations de femmes qui, en Europe et aux Etats-Unis, revendiquaient au début du XX^e siècle de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

Traditionnellement, les associations féminines organisent à cette occasion des manifestations afin d'améliorer la condition des femmes. A l'université de Liège, le FER ULg a invité cette fois en partenariat avec le GRE, Hulya Ugur Tanrıver, professeure de l'université Galatasaray (faculté de Communication) à Istanbul. Elle donnera le mardi 9 mars (nombre d'événements sont déjà programmés le 8 !) une conférence dans la salle du Théâtre universitaire intitulée "Du sexism au quotidien à la lutte pour la parité : la situation des femmes en Turquie", qui sera suivie de la projection du film *Oyun (La Piace)*, réalisé par Pelin Esmer en 2006.

L'après-midi se clôturera par un débat animé par Altay Manço de l'Institut de recherche, formation et action sur les migrations.

P.a.J.



Le 15^e jour du mois
Le mardi 9 mars à 14h,
salle du Théâtre universitaire royal de Liège,
place du 20-Août 7,
4000 Liège.
Entrée libre.

Contacts :
tél. 04.366.54.59,
courriel jdot@ulg.ac.be, et
tél. 04.366.37.20, courriel Martine.Jaminon@ulg.ac.be

le 15^e jour du mois

La santé en images

Un festival de films et de conférences

Promouvoir une meilleure santé et vulgariser les connaissances en la matière sont les objectifs prioritaires du festival ImagéSanté de Liège. Conçue par le CHU, l'ULg et le service Santé et Qualité de vie de la province de Liège, cette rencontre bisannuelle dirigée par le Pr Philippe Kohl connaît un succès remarquable : près de 8000 personnes y ont participé en 2008. La 9^e édition aura lieu du 15 au 20 mars, au CHU et au cœur de la Cité ardente.

Compétition et burnout

Centré autour du festival de cinéma – 250 films en provenance du monde entier seront projetés dont certains en compétition devant un jury international et un large public –, ImagéSanté propose aussi un éventail de conférences, d'ateliers et de soirées événementielles. « *Les thématiques retenues pour cette 9^e édition dépassent le cadre strictement médical*, relève Adélaïde Blavier, chargée de recherches au FNRS en faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation et collaboratrice de la manifestation. *L'accent sera mis sur l'éducation et la promotion à la santé, sur l'environnement, mais aussi sur la santé mentale et la santé au travail.* »

C'est l'occasion d'évoquer des sujets comme l'autisme, le harcèlement moral ou le *burnout*. « *Syndrome d'épuisement professionnel consécutif à un stress prolongé, le burnout est une pathologie de plus en plus répandue*, reprend la chercheuse. *Les entreprises s'en préoccupent et font réaliser des diagnostics de "bien-être au travail" auprès des salariés, certaines instaurent même des services de médiation en interne. Il faut dire que le burnout*

provoque des troubles sévères : dépression, anxiété, crises, suicides, etc. Il s'agit d'une réponse de l'organisme à un surmenage. Dans tous les cas, le malade a besoin d'un suivi psychologique pour mieux gérer son stress au travail afin d'éviter les rechutes. »

Retransmission en direct

Particulièrement appréciées des professionnels et du grand public, les retransmissions d'opérations chirurgicales auront lieu une fois encore en faculté de Médecine et dans la salle académique de la place du 20-Août. Cerise sur le gâteau : le 18 mars aura lieu en soirée au cinéma Sauvenière une retransmission en direct et en 3D d'une opération en neurochirurgie. Une première en Europe !

ImagéSanté ? C'est cinq journées de compétition, 250 films à l'affiche, quatre journées d'opérations commentées en direct, six soirées événementielles (cinéma, conférences), cinq journées de tables rondes, ateliers et conférences et cinq journées consacrées aux étudiants. Enfin, un programme spécial sera destiné aux jeunes (films, ateliers pédagogiques, etc.) et un autre aux seniors.

Patricia Janssens

ImagéSanté,
9^e festival international du film de santé

Du 15 au 20 mars.
CHU et Salle académique

Contacts : tél. 04.254.97.97,
courriel dd@enjeu.be, site www.imagesante.be



BONNES AFFAIRES

PRIX

La Max-Buchner-Forschungsstiftung lance son appel à candidatures pour le Dechema Prize 2010, destiné à récompenser un travail de qualité exceptionnelle dans les **domaines de l'ingénierie des processus chimiques, de la biotechnologie et des appareillages chimiques**. Dossiers à renvoyer avant le 17 mars.

Contacts : tél. +49-69.75.64.02.77, site www.dechema.de/ehrungen-path-123211.html

La province de Hainaut délivre chaque année **un prix hennuyer de littérature française Charles Plisnier à un écrivain** s'exprimant en langue française, né en Hainaut ou habitant le Hainaut depuis trois ans au moins. Le prix 2009 sera réservé à la poésie.

Les œuvres doivent être envoyées avant le 31 mars.

Contacts : tél. 064.31.25.30, courriel magali.vilain@hainaut.be

La fondation Van Goethem-Brichant octroie chaque année des subsides ou prix pour des études, des travaux de recherche, des réalisations pratiques axés essentiellement sur **la réadaptation et l'intégration des personnes handicapées** dans les disciplines suivantes : sciences médicales, sciences administratives, techniques d'assistance aux personnes handicapées. Dossiers à renvoyer avant le 31 mars.

Contacts : tél. 02.545.0464, courriel fondation.vangoethembrichant@gmail.com, site www.fvgb.be/Prix.html

BOURSES

Dix bourses de doctorat ou de post-doctorat sont décernées par le *Dan David Prize* sur des thèmes différents, renouvelés chaque année pour les trois axes temporels de réflexion.

En 2010 : passé, *March towards democracy* ; présent, *Litterature-Rendition of the 20th century* ; futur, *Computers and télécommunications*.

Candidature à renvoyer avant le 31 mars.

Contacts : Tel-Aviv University, courriel ddpschol@post.tau.ac.il, site www.dandavidprize.org

Destinées à promouvoir, sous toutes ses formes, l'analyse scientifique des mécanismes logiques du comportement animal et humain ainsi que leur développement ontogénétique et phylogénétique, les bourses d'études post-doctorales de la fondation Fyssen offrent des **séjours de recherche pour les moins de 35 ans en France ou à l'étranger** dans les domaines tels que l'éthologie et la psychologie, la neurobiologie, l'anthropologie-ethnologie et la paléontologie humaine-archéologie.

Candidature à renvoyer avant le 31 mars.

Contacts : courriel secretariat@fondation-fyssen.org, site www.fondation-fyssen.org

Le Human Frontier Science Program lance un appel à candidature pour des **subventions de recherche dans le domaine des sciences du vivant**. Les recherches devront avoir un caractère innovant et interdisciplinaire et viseront de nouvelles approches relatives à la compréhension des organismes vivants complexes. Le subside est destiné à financer une équipe de recherche internationale et de préférence intercontinentale, comptant de deux à quatre chercheurs, et ce pour une durée de trois ans.

Préinscriptions avant le 22 mars, lettre d'intention à remettre avant le 31 mars.

Renseignements sur le site www.hfsp.org/how/applications_RG.php

LOUISIANE

Le WBI offre la possibilité à **des enseignants de la Communauté française de Belgique d'aller enseigner le français** aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire inférieur en Louisiane. Le candidat devra avoir le français comme langue maternelle et être titulaire d'un diplôme d'enseignement. Une bonne connaissance de l'anglais est également recommandée.

Candidatures à envoyer avant le 5 mars.

Contacts : tél. 02.421.82.07 ou 08, site www.wbi.be/bourses

ENTREPRISES

FRANCORCHAMPS

La faculté des Sciences a décidé de créer en son sein une **unité de recherche interdisciplinaire dans les domaines du développement du pôle automobile de Francorchamps et des compétences en matière d'écotechnologies** (nouveaux moteurs propres et véhicules du futur) : *Sport Technologies* et *Industrial Technologies*. Cette unité de recherche s'associera avec l'asbl Campus Automobile Spa-Francorchamps dans une convention-cadre de partenariat permettant de dégager des projets communs avec visibilité adéquate.

REAL

Créé en 2001 et coordonné jusqu'en 2005 par l'Interface Entreprises-Université (siège d'Arlon), le **Réseau d'études et d'analyses de la province de Luxembourg (Real)** fournit aux décideurs économiques et politiques des données, principalement statistiques, adaptées au Luxembourg. Le Real a aussi pour objectif de déboucher sur une plus-value intellectuelle et économique des actions menées en partenariat. Il accueille également des étudiants en stage et sert de base à plusieurs TFE par an.

Contacts : Interface (campus d'Arlon), tél. 063.230.877, courriel g.collot@ulg.ac.be

LOGISTIQUE

Une récente étude de Cushman & Wakefield place **Liège en tête du classement des meilleures localisations européennes pour la logistique et la distribution**, en raison notamment de son accessibilité aux principaux marchés européens, d'une situation géographique centrale, de la multimodalité, ou encore de faibles coûts fonciers, d'entrepot et de main-d'œuvre, par ailleurs très productive. Les provinces de Limbourg et de Hainaut occupent également le haut du classement, sur les 61 régions européennes retenues. Voir le site www.logisticsinwallonia.be

PROMOTIONS

NOMINATIONS

Stéphane Schurmans est nommé au rang de professeur à la faculté de Médecine vétérinaire.

Sont nommés à titre définitif, au rang de chargé de cours, **Paulette Charlier et Yves Cornet** (faculté des Sciences), **Manuel Deprez** (faculté de Médecine), **Frédéric Nguyen** (faculté des Sciences appliquées), **Eric Geerkens** (faculté de Philosophie et Lettres).

Sont nommés pour un terme de cinq ans, au rang de chargé de cours, **Gauthier Eppe** (faculté des Sciences) et **Adélaïde Blavier** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation). **Sybille Mertens de Wilmars** est nommée, pour un unique terme de quatre ans, au rang de chargé de cours à (HEC-ULg).

PRIX DES FONDATIONS

La fondation Halkin-Williot a attribué son prix, pour l'année académique 2009-2010, à **Paul Delforge** pour son ouvrage *La Wallonie et la Première guerre mondiale. Pour une histoire de la séparation administrative* (2008).

La fondation Pierre Evrard a octroyé ses prix à **Max Collinet, Florent Dufrane, Thomas Belligoï et Benjamin Gérard**; la fondation Lefranc à **Kim Matthy**. Le prix Albert Doppagne est revenu à **Madeleine Regibeau**. La fondation Janlet a accordé un prix à **Benjamin Martin** et la fondation Anorexie-Française Broers à **Martine Stassart**. La fondation Gelblum-Larmoyeur-Loukatchevsky a attribué une bourse de mobilité à **Jean Metzmacher**.

INTRA MUROS

GROUPE XVIII^e

Wallonie-Bruxelles International (ex-CGRI) a sélectionné, dans le cadre des programmes Hubert Currien 2010, le **projet de coopération présenté par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle de l'ULg (Daniel Droixhe, Françoise Tilkin) et les Centres d'étude des Lumières des universités de Poitiers et de Tours**.

La recherche portera sur "Les secondes Lumières (1780-1820)", période de transition pendant laquelle apparaissent des courants, thèmes et problèmes que développera le XIX^e siècle "dans les domaines culturels, littéraires, artistiques, juridiques, et, bien sûr, politiques". Un groupe animé à Poitiers par le Pr N. Masson établira une base documentaire en ligne sur la littérature française de la Révolution et de l'Empire, pour laquelle l'information bibliographique fait relativement défaut. Dirigé à Tours par le Pr J.-J. Tatin-Gourier, le Centre de recherches sur l'histoire des représentations se chargera d'un programme d'enseignement pour mettre en valeur la nouveauté d'une recherche pluridisciplinaire sur le sujet, notamment en direction des rapports entre idéologie et production artistique. Le Groupe liégeois s'attachera pour sa part à la circulation de la modernité en gestation dans la presse européenne et poursuivra ainsi l'indexation en ligne de l'*Esprit des journaux*, un des principaux périodiques liégeois couvrant la période considérée.

STAGES

Le Centre d'étude et de recherche en kinanthropologie (Cereki) organise, durant les congés scolaires, des **stages d'éducation motrice fondamentale pour enfants de 3 à 8 ans**.

- Carnaval : du mardi 16 au vendredi 19 février
- Pâques : du mardi 6 au vendredi 9 avril
- Eté : du mardi 6 au vendredi 9 juillet et du mardi 24 au vendredi 27 août

Renseignements et inscriptions sur le site www.sci-mot.ulg.ac.be/CEREKI/index.htm

Art&fact, l'association des historiens de l'art de l'université de Liège, organise durant les vacances de Carnaval un **stage "Regards en herbe" destiné aux enfants de 6 à 12 ans**. Ce stage propose de découvrir de manière ludique les collections du nouveau Grand Curtius et de se familiariser avec l'histoire de Liège. Du lundi 15 au vendredi 19 février.

Rendez-vous à la maison d'Art&fact, boulevard Saucy 17, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.366.56.04, courriel art-et-fact@misc.ulg.ac.be

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès, le 25 décembre dernier, de **Michel Rinné**, chef de travaux honoraire en faculté des Sciences appliquées, et celui de **Hubert Beguin**, chargé de cours honoraire de la faculté des Sciences, le 24 janvier. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.



F. Terlange

RUE LÉOPOLD - LIÈGE

Dans la nuit du 26 au 27 janvier, une explosion s'est produite dans un immeuble de la rue Léopold, au cœur de Liège. Une vingtaine de personnes ont été blessées et 12 corps à l'heure où nous mettons sous presse ont été retrouvés dans les décombres. C'est une véritable tragédie qui endeuille la ville de Liège. Et son Université aussi.

En effet, parmi les personnes décédées, figure **Pierre Guilliams**, un jeune chercheur attaché au service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée (Segefa). Il menait des études dans le cadre de projets européens Interreg sur la reconversion des friches industrielles en général et sur l'impact de la qualité environnementale sur les prix du foncier en particulier. Titulaire d'un master en géographie, (option géographie économique), Pierre était en train de suivre un master en gestion en horaire décalé à HEC-ULg.

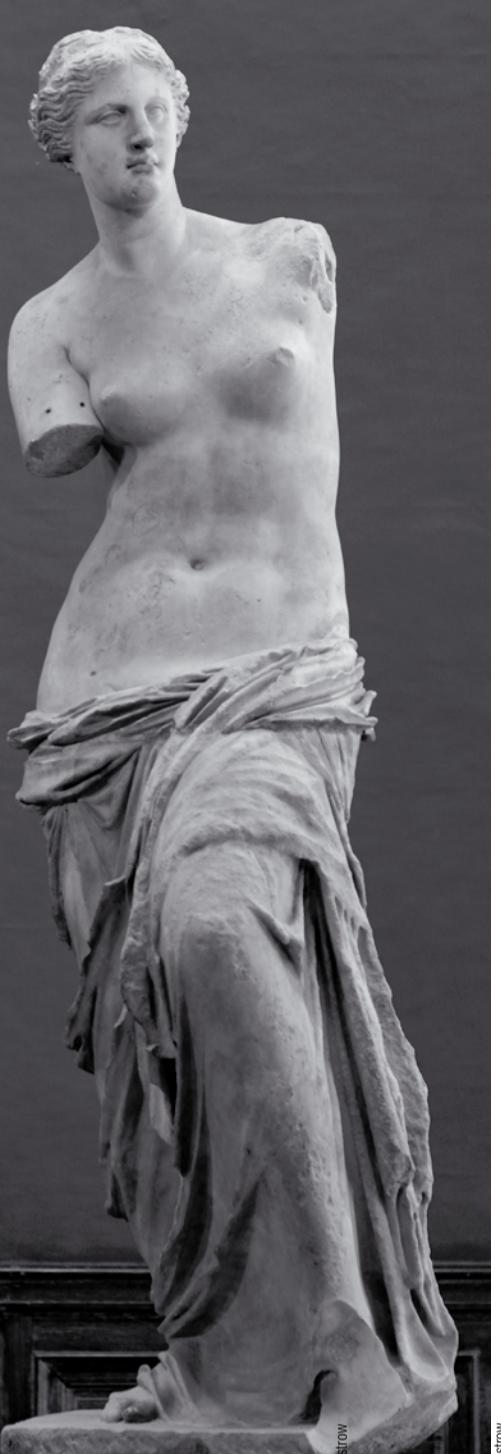
Sa compagne, **Charlotte François**, agrégée et licenciée en langues et littératures romanes, est également

décédée dans cette catastrophe, tout comme **Vicky Storms** titulaire d'un master en sciences de gestion.

Toute la communauté universitaire présente ses condoléances émues aux familles.

Le service social – en coordination avec la cellule "qualité de vie", les services des relations internationales, des inscriptions et du logement – de l'administration de l'enseignement et des étudiants (AEE) a immédiatement contacté – via le myUlg – les étudiants pour proposer son aide. 17 étudiants sans logis suite au désastre se sont manifestés et ont été pris en charge. L'ensemble de ces services reste à disposition des étudiants qui le souhaitent.

Contacts : Service social des étudiants : tél. 04.366.56.78, 04.366.52.16 ou 04.366.44.20



Fertilité liégeoise

Mithra, une entreprise qui investit durablement

Peut-être bien un pur produit de la politique industrielle wallonne, Mithra Pharmaceuticals fait partie de ces entreprises auréolées de succès que l'on aime évoquer pour conclure d'un exemple éclatant un inventaire persuasif des "belles réussites liégeoises". Mise sur pied au tournant du siècle dernier et d'emblée soutenue par Meusinvest, cette spin-off chère à l'université de Liège, fondée notamment à l'initiative du Pr Jean-Michel Froidart, s'est d'emblée signalée, dans la sphère pharmaceutique, par son profil pionnier, prenant le parti de se concentrer exclusivement sur la santé féminine.

La pilule pour toutes

C'est à Mithra, ainsi baptisée d'après le dieu indo-iranien assimilé à Rome au dieu de la fertilité, que l'on doit, entre autres premiers jalons, une pilule contraceptive générique – une première mondiale – rapidement rendue gratuite aux jeunes filles belges de moins de 21 ans. Cette pilule, aujourd'hui la plus vendue sur le marché belge, venait en complément d'une gamme de produits très ciblés tels que des compléments alimentaires pour femmes enceintes ou des produits d'hygiène intime, lesquels font toujours les beaux jours de la naissante spin-off. Installée depuis 2008 dans une bâtie cossue du XVIII^e siècle, en plein centre historique de Liège pour mieux, nous dit-on, « marquer son insertion dans le patrimoine culturel », l'entreprise est emmenée depuis dix ans par un stoïque administrateur-

délégué, François Fornieri, un ingénieur industriel liégeois autrefois au service de l'Allemand Bayer Schering Pharma.

François Fornieri voit aujourd'hui arriver à terme, non sans satisfaction, des recherches vieilles d'une décennie. Des développements qui, à l'entame d'une seconde décennie, s'apparentent à donner un *impetus* vigoureux à l'entreprise mosane, dont l'ambition générale avouée s'attache à « faire revivre le pôle industriel pharmaceutique liégeois ». On devrait ainsi voir « la petite Mithra » – qui s'enorgueillit d'avoir générée, dans son giron, une centaine d'emplois et de vouloir en engendrer encore plusieurs dizaines – sortir sur le marché, successivement, un stérilet hormonal actuellement en phase d'étude clinique, un test de fertilité dont on annonce « qu'il doublera les chances de fécondation *in vitro*, en passant de 30% à 60% », et un traitement innovant du cancer du col de l'utérus. La spin-off, qui se situe volontiers en phase de transition, prévoit 100 millions d'euros d'investissements au cours des dix prochaines années, soit dix fois plus que son chiffre d'affaires actuel. Alliant expertise universitaire et savoir-faire commercial, Mithra Pharmaceuticals, qui détient 30% du marché belge de la contraception et prévoit une présence internationale accrue dans les années à venir (notamment au Japon et aux Etats-Unis), se voit plus que jamais en haut d'affiche.

Préserver son autonomie

Mais elle reste résolument basée et attachée à Liège. « Nous ne voulons pas que les investissements et le savoir-faire de la région filent à l'étranger », rappelle François Fornieri. Qui ne manque pas de nuancer, pour ne pas dire corriger, les propos « *un peu suprénants* » de Bernard Surmont (dans notre édition de décembre) qui, citant Mithra Pharmaceuticals en exemple, déclarait qu'il était « préférable que le conseil d'administration de la spin-off comporte des membres expérimentés, actifs dans le secteur (...). Mithra a très tôt pu compter sur l'appui d'un groupe pharmaceutique ». De quoi étonner l'intéressée. Le groupe pharmaceutique dont question ne partageant justement pas toujours les mêmes objectifs de développements et son appui, mentionné par le professeur, ne s'étant pas vraiment vérifié sur le terrain, loin s'en faut semble-t-il.

« Lorsqu'un industriel entre dans une structure, celle-ci n'est pas à l'abri d'un éventuel agenda caché qui consisterait à prendre purement et simplement le contrôle de l'entreprise. Nous connaissons ce cas de figure en ce moment, souligne l'administrateur-délégué. Le projet de cet industriel, jusque-là actionnaire dormant, était de faire de Mithra une simple structure de distribution, et de rapatrier le pôle recherches et développements. C'est inconcevable. Pour éviter tout risque, les objectifs de chacun doivent donc être clairs d'entrée de jeu. »

Patrick Camal

Le chaud et le froid

A Arlon, le BEMS ne manque ni d'énergie ni d'idées

La grande famille des spin-offs de l'ULg compte un nouveau membre depuis le 15 décembre dernier. Opal Systems (lire ci-dessous) est né d'un projet de recherche du département de sciences et gestion de l'environnement implanté pour une partie de ses activités sur le campus d'Arlon. Son objectif ? La commercialisation d'un système innovant de chauffage par le sol. Après Odométric, c'est la deuxième spin-off issue de l'ancienne Fondation universitaire luxembourgeoise (FUL), intégrée à l'ULg en 2003.

Opal Systems est le fruit des recherches du *Building Energy Monitoring and Simulation* (BEMS), une équipe de dix chercheurs, tous ingénieurs, faisant partie du département. Le BEMS étudie les phénomènes énergétiques, principalement dans les bâtiments. Depuis le début des années 2000, ces chercheurs disposent d'un bâtiment laboratoire – ressemblant vu de l'extérieur à une maison assez unique en Belgique. A l'intérieur, se trouve une chambre climatique instrumentée et entourée d'un couloir où l'on peut créer un climat artificiel contrôlable et reproduit : c'est dans cette chambre que sont testés les systèmes énergétiques.

Le BEMS cherche à améliorer les systèmes énergétiques existants afin de permettre une utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et à en développer notamment d'autres en utilisant les énergies renouvelables. Pour les projets touchant à l'URE, l'équipe arlonaise collabore avec le laboratoire de thermodynamique de l'ULg, implanté au Sart-Tilman.

En matière d'énergies renouvelables, le BEMS explore deux axes de recherche qui ont trait à l'énergie solaire. Le premier concerne le stockage thermochimique, un procédé qui pourrait rendre nos bâtiments autarciques sur le plan énergétique. « Le problème historique de l'énergie solaire est le déphasage entre l'offre et la demande : le soleil est disponible surtout quand nous en avons le moins besoin, explique Philippe André, chef de travaux et coordinateur des activités de recherche du BEMS. Le stockage thermochimique consiste à capturer l'énergie solaire et à l'immobiliser dans des réacteurs chimiques dans un premier temps, de parvenir à déclencher la réaction inverse, de manière à restituer l'énergie. » Le BEMS a pour mission de tester un prototype de réacteur chimique (sous forme de sel stocké dans un réservoir) dans son bâtiment laboratoire. Baptisé "Solautark", le projet est financé par le plan Marshall.

Second axe de recherche : la climatisation solaire. Elle consiste à fabriquer du froid avec l'énergie solaire par des procédés thermodynamiques. « Nos besoins en froid tendent à augmenter pour plusieurs raisons : d'une part, la présence dans les bâtiments de plus en plus d'équipements, par exemple l'informatique, qui dégagent de la chaleur ; d'autre part, les exigences accrues de confort et le changement climatique. Il y a là une niche importante pour le solaire », affirme Philippe André. Le BEMS va comparer différentes solutions de climatisation dans son bâtiment laboratoire. Dans le cadre d'autres projets de recherche, seront également testés des prototypes de pompe à chaleur réversible (qui chauffe et refroidit) et des dispositifs de ventilation avec récupération de la chaleur.

Enfin, le BEMS a développé une expertise dans le domaine des logiciels de simulation numérique des procédés énergétiques, lui permettant aujourd'hui d'assurer la distribution d'un des programmes les plus utilisés au monde dans le domaine de l'énergétique des bâtiments

Eddy Lambert

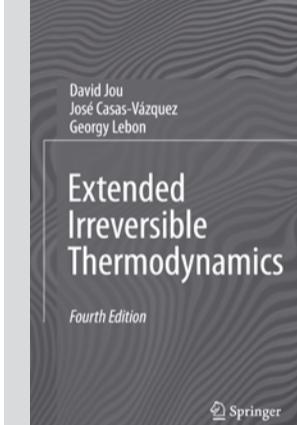
Informations sur site www.dsge-arlon.ulg.ac.be/energie

Un chauffage par le sol innovant

La spin-off Opal Systems a mis au point un chauffage par le sol moins énergivore. C'est l'un des chercheurs du BEMS, Pierre-Yves Franck, qui en a eu l'idée. Le système a été développé dans le cadre du projet de recherche EMETSURF, soutenu par le programme First spin-off de la Région wallonne. Le but aujourd'hui est d'en faire un produit commercialisable.

En quoi se distingue-t-il des chauffages par le sol classiques ? « Les tuyaux sont plus proches du sol, ce qui diminue le temps de réponse, répond Philippe André. Le support est un plancher en bois, un matériau durable. Cette technique permet d'accélérer le chantier. Le temps de réponse plus court et la possibilité de pratiquer l'intermittence (couper le système quand on n'a plus besoin de chaleur) font économiser au moins 15 % d'énergie. Enfin, le système est mieux adapté aux énergies renouvelables comme le solaire thermique ou la pompe à chaleur, dont la particularité est de travailler plus efficacement à basse température. »

Informations sur site www.opal-systems.be



D. Jou, J. Casas-Vázquez et G. Lebon
Extended Irreversible Thermodynamics (4^e édition)
Springer, Berlin 2010

L'idée de base de la thermodynamique "étendue" est d'élever les flux thermodynamiques (flux de chaleur, de quantité de mouvement, de matière) au rang de variables fondamentales, au même titre que la température, la vitesse ou la masse. A ce titre, la théorie dépasse le cadre de l'approche classique développée par Prigogine et l'Ecole de Bruxelles, basée sur l'hypothèse de l'équilibre local. L'importance des flux dans notre vie au quotidien n'est plus à rappeler. Faut-il souligner le rôle essentiel joué par les flux d'immigration de populations, de monnaie, d'énergie ou les hauts débits informatiques dans notre société de globalisation. Comme l'a illustré la récente crise financière de 2008, une réduction drastique de flux d'argent interbancaire peut conduire à un clash économique et social à l'échelle mondiale. Le caractère pluridisciplinaire de la théorie se reflète dans la diversité des sujets traités, depuis la propagation de la chaleur dans les films minces et la cosmologie en passant par la rhéologie et la théorie de l'information.

L'ouvrage – qui en est à sa 4^e édition, phénomène assez rare pour le souligner – s'adresse à une large audience englobant professeurs, étudiants et chercheurs en physique, chimie, biologie et engineering et convie le lecteur aux frontières de la thermodynamique moderne. Il comporte plus de 150 problèmes et une vaste bibliographie.

Georgy Lebon est professeur ordinaire honoraire de la faculté des Sciences.

Destination studieuse

Journées d'information sur les programmes Erasmus

En 1988, soit la deuxième année d'existence du programme Erasmus, 26 imprévisibles avaient courageusement quitté le sein réconfortant de leur *Alma mater* pour s'en aller explorer les bizarries infrastructurelles et linguistiques d'universités étrangères. « *Passé la démarche d'ouverture d'esprit, l'on se situait alors un peu dans le registre des vacances* », sourit Anne-Françoise Rogister, de l'administration de l'enseignement et des étudiants. Pour les 517 étudiants qui ont choisi de partir au cours de cette année académique, et grâce à l'uniformisation apportée depuis lors par le processus de Bologne, l'ambiance est nettement plus studieuse. « *Mais tous reviennent invariablement très satisfaits d'être partis*, souligne la responsable de la mobilité des étudiants "out". *Les deux séminaires de préparation au "choc culturel" que nous organisons pour eux nous permettent de voir la différence à leur retour. Ils sont beaucoup plus sûrs d'eux et semblent visiblement plus épanouis à leur retour. Avec, en plus, une envie de partager leur expérience.* » L'assertion, il est vrai, sonne comme un articulet de campagne publicitaire.



Cette année, 517 étudiants profitent de l'occasion de partir, de découvrir une autre université, un autre pays

Les 8 et 9 mars

C'est justement pour que tous puissent bénéficier de ces partages d'expériences que le service des relations internationales organise, ces lundi 8 (place du 20-Août, devant la salle académique) et mardi 9 mars (bât. B7 au Sart-Tilman) ses traditionnelles "journées internationales" à destination des étudiants intéressés par un séjour d'études à l'étranger. Pour la quatrième fois, une liste de destinations, les démarches à effectuer, des témoignages d'anciens Erasmus, des expos et une foule d'autres informations y seront accessibles moyennant une mobilité somme toute simplifiée. Il s'agira d'une véritable plateforme d'échanges formels ou informels sur tout ce qui a trait à la sphère de la mobilité étudiante. Mais puisque le monde ne se découvre pas qu'à l'aide des yeux, un buffet gratuit baptisé "saveurs du monde" complètera le dispositif avec un menu allant des très classiques pâtes italiennes aux légumes à la brouillade d'œufs au saumon fumé et ciboulette d'inspi-

ration scandinave. Le tout étant élaboré par les restaurants universitaires.

En guise d'autre plat de résistance, le thème de l'interculturalité sera également servi lors d'une conférence intitulée "La diversité culturelle, une clé pour le développement?", le 8 mars à 13h30. Roger Dehaybe, administrateur général honoraire de l'Organisation internationale de la francophonie, accueillera à sa table quatre étudiants désireux de faire état de leur expérience d'Erasmus "à" ou "de" l'ULg. De quoi convaincre les candidats à l'expatriation en 2010-2011, lesquels doivent se décider avant le 30 avril et le 15 mai, respectivement pour les Erasmus "cours" et les stages du premier quadrimestre. Ou avant le 30 septembre et le 15 août, pour les mêmes programmes au deuxième quadrimestre.

Choc culturel ?

Mais qu'en est-il alors de ce fameux "choc culturel" qui semble guetter nos têtes velues ? Rien de grave, apparemment : « *Certains nous racontent*

qu'ils sont perturbés de tutoyer les professeurs au Canada. D'autres reviennent du Danemark et doivent se réhabituer à traverser les rues d'une manière un peu moins stricte, une fois rentrés en Belgique, parce qu'ils deviennent systématiquement les seuls à attendre que les feux deviennent verts », se souvient-on à l'AEE. Outre le briefing mis en place autour de cette question, l'ULg est également la seule à proposer un parrainage des étudiants de Liège, par des ex-Erasmus de leur future université d'accueil ayant effectué leur séjour dans la cité mosane. « *Un parrain ayant vécu le "choc" contraire est un peu plus à même de les aider, en comprenant la mentalité liégeoise* », avance Marta Kucharska, chargée de mobilité "in". Dans cette optique rassurante, il est bon de savoir que les bourses complètes ont augmenté de plus ou moins 50% en trois ans. Tant grâce à l'augmentation budgétaire provenant de la Commission européenne et de la Communauté française qu'à celle de l'intervention du fonds ULg. En fonction des revenus des parents et de la destination, cette bourse peut atteindre 490 euros par mois.

Sauvée de l'impécuniosité, une majorité pourra alors rejoindre les pays les plus courus que sont, dans l'ordre, l'Espagne (loin devant), le Royaume-Uni, l'Allemagne et... la Flandre, dans le cadre d'Erasmus Belgica. « *Mais beaucoup de pays gagnent à être connus, à l'Est. La Pologne, la Lettonie ou la Lituanie, par exemple. La culture y est vraiment différente, la vie n'y est pas très chère et de plus en plus d'universités y dispensent des cours en anglais* », relève Dominique Frère, l'homologue d'Anne-Françoise Rogister. Cette dernière s'interroge d'ailleurs toujours sur le conseil rédigé par un étudiant, à l'attention de ceux qui devaient lui succéder à Malte : surtout, évitez les filles du "Coyote Bar" !

Fabrice Terlonge

Journées internationales

le lundi 8 mars, place du 20-Août, 4000 Liège
le mardi 9 mars, aux grands amphithéâtres de physique, Sart-Tilman.

Contacts : tél. 04.366.53.55, courriel mobil.out@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/erasmus/out

Doublé gagnant

Premières expériences de codiplomation

Pourquoi se contenter d'un seul diplôme alors que, pour la même durée d'études, on peut ajouter deux lignes d'un seul coup à son *curriculum vitae* ? « *Les doubles diplômes sont une technique largement utilisée dans les écoles de gestion : Maastricht University, par exemple, a un accord "double diplôme" avec l'UCL en économie, avec Queen's University à Toronto et l'Edhec Lille en gestion* », explique Bernard Caeymaex, responsable des relations internationales à HEC-Ecole de gestion de l'ULg.

L'accord qui a été signé le 15 décembre à Aachen par Thomas Froehlicher, doyen et directeur général de cette dernière, et le premier vice-recteur Albert Corhay est donc un atout essentiel pour notre Institution. Une première expérience qui, selon toute vraisemblance, préfigurera d'autres accords du même type, dès que les premières conclusions positives auront été actées. « *A terme, notre objectif est de développer des accords "double diplôme" dans toutes les langues que nous enseignons : italien, espagnol, anglais, néerlandais et allemand* », confie notre interlocuteur.

Cette année, quatre étudiants HEC-ULg inscrits dans le programme double diplôme passent la première année à Aachen. Ils reviendront en septembre 2010 avec, probablement, trois étudiants allemands qui passeront la deuxième année à Liège. Ce mécanisme permet de créer une cohorte germano-belge sur les deux années du master.

Au terme de leur parcours, les sept étudiants se verront délivrer un diplôme de chacune des deux universités et, les deux années durant, auront pu bénéficier de toutes les prérogatives que leur offrent les deux institutions universitaires (accès aux bibliothèques, procédure d'admission facilitée, etc.). « *La plus-value, c'est évidemment une expérience d'étude à l'international*, argumente Bernard Caeymaex. *Le diplôme atteste d'une capacité à réussir les cours dans une université à l'étranger et représente une chance supplémentaire sur le marché de l'emploi. De plus, selon son futur contexte professionnel, l'étudiant pourra choisir de présenter l'un ou l'autre diplôme, chacun faisant en outre explicitement référence à son double.* »

Et puis, même si l'anglais s'impose comme principale langue véhiculaire dans le microcosme des économistes et des gestionnaires, il reste que de grosses entreprises exigent de leurs futurs employés et cadres qu'ils maîtrisent l'anglais dans leurs relations avec les partenaires internationaux et que, de surcroît, ils maîtrisent également la langue locale au quotidien. Face à la globalisation, il s'agit d'être ouvert à cette dimension internationale qui contribue, par ailleurs, au rayonnement de l'université de Liège.

F.T.

L'ULg offre la Carte Jeunes

Depuis le 3 février, en quelques clics de souris seulement sur leur site myULg, tous les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (en ce compris les étudiants d'échange, comme les Erasmus) peuvent commander leur Carte Jeunes ULg. Celle-ci leur donnera accès à tous les avantages et réductions de la Carte Jeunes européenne, relancée à l'automne en Belgique et dans plus de 40 pays européens.



Deux cartes Jeunes ULg sont prévues. La Carte Jeunes ULg Plus comprend une assistance voyage, et est offerte gratuitement à tous les étudiants inscrits pour la première fois en première année de bachelier. La Carte Jeunes ULg "simple" est également offerte gratuitement à tous les autres étudiants de l'ULg. Lors de l'inscription sur le site, ceux-ci pourront cependant commander la formule "plus", avec l'assistance, moyennant 5 euros seulement.

L'objectif de la Carte Jeunes est de faciliter l'accès à la culture et aux loisirs aux moins de 26 ans. L'option assistance voyage est un outil destiné à favoriser et aider la mobilité des jeunes en Europe.

Contact : Promotion et Information sur les études (AEE), tél. 04.366.56.74, courriel info.etudes@ulg.ac.be, site www.cartajeunes.be

Reconversion

General Motors a annoncé la fermeture du site de production des voitures Opel à Anvers.

Regards croisés de Nicolas Petit, chargé de cours et spécialiste du droit européen de la concurrence en faculté de Droit et de Science politique et du Pr François Pichault, expert en gestion des ressources humaines à HEC-ULG.

Le 15^e jour du mois : Quel regard portez-vous sur la situation des constructeurs automobiles ?

Nicolas Petit : Inévitable et prévisible. Depuis plusieurs années déjà, les constructeurs automobiles américains et européens sont confrontés à des surcapacités chroniques de production. Les grands constructeurs, dont Opel, produisent plus de véhicules qu'ils n'en vendent. Entre 25 et 35% des voitures produites resteraient sur le parking des usines, ce qui génère des coûts insupportables pour les entreprises. Malgré le succès du Salon de l'automobile 2010, la demande à moyen terme est insuffisante en Europe et aux Etats-Unis. Qui plus est, les mesures de prime à la casse qui ont artificiellement dopé les ventes pendant la crise ne sont pas éternelles. Les constructeurs doivent donc soumettre leur outil de production à une cure d'amincissement. Il y a quelques mois, General Motors, contraint à des mesures de restructuration d'envergure, avait laissé entendre qu'il vendrait sa filiale Opel à Magna International, l'équipementier canadien. A l'époque, le gouvernement allemand, dit-on, avait proposé au repreneur des aides publiques s'il maintenait les usines Opel en Allemagne. La Commission européenne avait réagi très rapidement, rappelant que cette pratique est interdite dans l'Union. La Commission, en effet, a pour ambition de favoriser un marché "efficace" en Europe et, dans cette optique, estime que les entreprises doivent prendre leurs décisions – notamment celles relatives à la localisation de leurs activités productives – uniquement en fonction de critères d'efficacité économique. Car conditionner l'octroi d'un subside au maintien d'activités sur le territoire corrompt la décision des opérateurs. Aujourd'hui, la décision est prise : le constructeur veut licencier plus de 8000 travailleurs en Europe et fermer l'usine d'Anvers dans les prochains mois. Le gouvernement allemand est-il intervenu ? Si tel est le cas, et que la Commission européenne n'en a pas été préalablement avertie, celle-ci pourra – par la voix du futur commissaire européen à la concurrence, Joaquin Almunia – demander au gouvernement allemand et à General Motors de rendre des comptes sur les circonstances de cette décision.



Nicolas Petit

Le 15^e jour : Comment expliquer alors que Kris Peeters lui-même avait proposé des subsides à l'entreprise pour maintenir les emplois à Anvers ?

N.P. : Confrontés à l'onde de choc sociale qu'une décision de ce type produit, les gouvernements – et les entreprises, – espèrent que la Commission européenne transigera avec les principes. Mais pour ma part, je ne le pense pas. Pourquoi ? L'Union européenne estime que ces ajustements industriels sont nécessaires à la compétitivité à long terme de l'Europe. La Commission est certes prête à accepter des aides au reclassement des employés ou à la réduction des surcapacités. Cependant, des subsides visant à maintenir en l'état les secteurs entiers de l'industrie lourde (comme la sidérurgie) constituent à ses yeux des mesures inefficaces d'acharnement thérapeutique. La Commission souhaite en vérité que l'économie européenne migre d'une économie profondément ancrée dans le secteur secondaire vers une économie de la connaissance, c'est-à-dire une économie de services innovante (internet, nouvelles technologies, etc.).

Reste à accompagner les travailleurs dans ces douloureuses phases de transition. Et si l'Union européenne espère des lendemains qui chantent, ce sont les gouvernements qui sont en prise directe avec le mécontentement des travailleurs.



François Pichault

Le 15^e jour du mois : Quel regard portez-vous sur la situation des constructeurs automobiles ?

François Pichault : Les spécialistes annonçaient depuis longtemps le déclin du secteur automobile en Europe. La main-d'œuvre est trop chère et l'activité d'assemblage peut maintenant se faire ailleurs, à moindre coût. Par ailleurs, tous les constructeurs se rendent compte que l'Europe demande moins de voitures qu'elle n'en produit. Pour le secteur automobile, c'est un peu la "chronique d'une mort annoncée"... comme pour la sidérurgie d'ailleurs. En 2003, tout le monde avait loué la gestion exemplaire d'Arcelor qui avait annoncé la fermeture des hauts-fourneaux et la fin de la sidérurgie européenne à partir de 2006. Cette annonce fracassante avait eu le mérite de susciter beaucoup d'initiatives en matière de reconversion du personnel. Ensuite, Mittal a racheté Arcelor et, la conjoncture étant repartie favorablement, décidait de relancer les hauts-fourneaux. Pour les fermer ensuite. Cet exemple montre toute la difficulté qu'ont les entreprises à établir un plan stratégique à moyen terme.

Le cas d'Opel ne relève pas de la même démarche. General Motors a tergiversé, puis a révélé qu'il devait licencier plus de 8000 personnes sur le Vieux Continent. On a assisté alors à une réaction assez habituelle : le repli sur soi ! Les gouvernements allemand et anglais n'hésitant pas à faire du lobbying, c'est le maillon le plus faible qui souffre. Cette façon de faire est sans doute

compréhensible, même si elle est assez éloignée de l'esprit du Traité de Rome.

Le 15^e jour : Que peuvent faire les pouvoirs publics ?

Fr.P. : L'Union européenne a mis en place des conseils d'entreprise européens pour les entreprises ayant des activités dans deux pays d'Europe au moins. L'objectif étant d'instaurer une concertation sociale qui transcende les frontières. L'idée était généreuse mais le bilan est assez mitigé, car le réflexe national l'emporte souvent sur les autres considérations. Face aux décisions irrévocables des entreprises, les gouvernements n'ont donc d'autres alternatives que de préparer au mieux la reconversion. Reconversion du personnel licencié d'abord. Et à cet égard, je pense qu'une grande partie du personnel de l'usine d'Anvers retrouvera du travail rapidement parce qu'il s'agit d'une main-d'œuvre très qualifiée que d'autres secteurs industriels seront ravis d'accueillir. Pour les autres, il est évident que le gouvernement flamand va mettre en œuvre tous les dispositifs existants (cellules de reconversion, cellules de reclassement, etc.).

C'est aussi à la reconversion de la région, plus fondamentalement, qu'il faudra travailler. Le gouvernement doit détecter et favoriser les nouveaux secteurs économiques émergents, porteurs des emplois de demain : les services, la *high tech*, les *biotech*, etc. Nous devons impérativement anticiper les évolutions des prochaines années, même si ce n'est pas facile, ni pour le gouvernement, ni pour les entreprises.

Propos recueillis par Patricia Janssens



On naît homosexuel

Naît-on homosexuel ? Notre orientation sexuelle doit-elle davantage à notre patrimoine génétique et hormonal qu'à notre éducation ou notre contexte familial et socioculturel ? Pour le Pr Jacques Balthazar, qui publie chez Mardaga *Biologie de l'homosexualité*. *On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être*, cela ne fait plus guère de doute au regard des connaissances scientifiques les plus récentes. *On ne peut affirmer avec certitude, à l'heure actuelle, que l'orientation sexuelle est causée par un effet embryonnaire des hormones mais on a une large série d'indices qui vont dans ce sens-là, et qui sont encore renforcés par ce que l'on observe dans le monde animal*, explique-t-il dans une interview au magazine *Le Vif L'Express* (29/01). Selon moi, l'homosexualité est déterminée à 80 ou 90 % par des phénomènes prénatals multiples, qui ne sont pas tous identifiés, et qui sont génétiques, hormonaux et peut-être immunologique.

Haïti : don et développement

Suite au séisme à Haïti, les médias ont largement relayé les appels aux dons en faveur des victimes, notamment à l'occasion de soirées télévisées spéciales. Pour Gauthier Pirotte, professeur de socio-anthropologie du développement, le processus de dons reste cependant fragile (*Le Soir*, 23/1). *Il y a un risque d'épuisement de l'émotion car une certaine habitude s'installe : mise en scène des victimes, embouteillage des aides, incursion des people. On pourrait presque prédire la prochaine crise, même si je ne remets pas en cause la nécessité de donner. Il faut néanmoins garder en tête que l'aide humanitaire, c'est le degré zéro de la vision d'avenir, il faut que ça aille vite car des vies sont en jeu mais j'ai peur qu'on ne soit plus que dans une gestion de ce type au détriment de l'aide au développement.*

Honneurs romains

L'ouvrage de Laure Fagnart, chercheuse FNRS au service d'histoire de l'art et archéologie des Temps modernes, sur la présence Léonard de Vinci en France (publié en français aux éditions L'Erma di Bretschneider), a eu les honneurs d'une présentation à la prestigieuse Villa Médicis, par l'Académie de France à Rome. La correspondante dans la capitale italienne du journal *Le Soir* (23/1) est tombée sous le charme de cet ouvrage passionnant, présenté devant un parterre d'experts qui ont salué ce nouvel apport à la connaissance du génie florentin. Les sites *Reflexions* et *Culture* ont également abondamment présenté le livre, fruit d'une thèse de doctorat, et l'exposition au Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci, qui vient de se clôturer.

D.M.

0 questions à Jean-Claude Marcourt

L'enseignement supérieur

Jean-Claude Marcourt est vice-président du gouvernement wallon, ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles en Région wallonne et ministre de l'Enseignement supérieur en Communauté française.

L'initiative, prise en décembre dernier, d'une Table ronde de l'enseignement supérieur prouve sa volonté de consensus. Le ministre Jean-Claude Marcourt, à l'entame de la nouvelle législature, a voulu susciter un large débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Communauté française et sur son évolution dans le contexte européen. Autour de cet ambitieux projet se réunissent des représentants des universités, des hautes écoles, des écoles supérieures des arts, des étudiants, des professeurs, des syndicats, des administrations. Et se profilent des discussions sans exclusive, promet le ministre. Le rapport final est attendu pour le printemps. *Le 15^e jour du mois* a rencontré le ministre, récemment promu à l'Enseignement supérieur.

Le 15^e jour du mois : La compétence de l'Enseignement supérieur est aujourd'hui attribuée au ministre de l'Economie. Faut-il voir un lien entre ces deux domaines ?

Jean-Claude Marcourt : Les arbitrages politiques m'ont en effet confié cette nouvelle matière, laquelle m'intéresse depuis très longtemps. Existe-t-il un lien entre l'enseignement supérieur et l'économie ? Evidemment. Non pas un lien direct (je n'ai pas une vision utilitariste de l'enseignement), mais un bien indirect. Il s'agit de deux regards différents sur le monde, distincts mais unis à la fois. D'une part, parce que les études mènent très souvent à la vie professionnelle et, d'autre part, parce que les universités, impliquées dans le plan Marshall, sont de ce point de vue au cœur de l'économie. La recherche appliquée et le monde industriel se côtoient.

Le 15^e jour : Dans quel but mettre en place la Table ronde de l'enseignement supérieur ?

J-Cl. M. : Depuis la conférence de Bologne en 1999, la structure de l'enseignement supérieur a beaucoup évolué. Trois Académies ont d'abord vu le jour et plusieurs institutions ont ensuite fusionné en leur sein. Aujourd'hui, les instituts d'architecture se rapprochent des universités. Et demain ? Est-il envisageable de fédérer l'ensemble des hautes écoles au sein des universités ? La question mérite que l'on s'y attarde et c'est la raison pour laquelle j'ai proposé que toutes les parties concernées par le sujet donnent leur avis.

D'autre part – et c'est aussi une des raisons qui m'ont conduit à mettre sur pied la Table ronde –, je pense que nous devons rester très vigilants face à l'implication de l'Union européenne en matière d'enseignement. Déjà elle délivre les accréditations. Quel autre pouvoir aura-t-elle demain ? Emprunt d'une idéologie libérale, le Parlement européen revendique la libre circulation des travailleurs dans l'Union et rêve d'unifier les formations pour les rendre interchangeables. Mais la Communauté française de Belgique tient à garder ses spécificités, telles que le financement ou l'accès aux études, etc. Nous devons veiller à sauvegarder la qualité de notre enseignement supérieur.



J.-L. Wertz

Le 15^e jour : En parlant du financement...

J-Cl. M. : L'enseignement supérieur, et singulièrement les universités, est financé essentiellement par le secteur public. Mais les Recteurs n'ont de cesse de nous dire que l'enveloppe n'est pas – vraiment pas – suffisante. Il me semble qu'il est temps de s'interroger sur ce financement qui provient exclusivement de la Communauté française, laquelle est aussi, rappelons-le, le "pouvoir organisateur" de l'ULg et de l'UMons.

Il me semble qu'il est temps de doter les universités officielles d'un véritable pouvoir organisateur indépendant des bailleurs de fonds, comme c'est le cas à l'ULB et à l'UCL (laquelle – et je le note avec satisfaction – a pris ses distances avec l'épiscopat). La Communauté française dans cette affaire devrait, à tout le moins, être accompagnée dans son rôle d'autorité. Par la Région wallonne peut-être, par une institution publique non communautaire ou que sais-je ? Les conclusions de la Table ronde apporteront peut-être des idées à ce sujet.

Le 15^e jour : Où s'arrêteront les fusions ?

J-Cl. M. : Je vais déposer un projet de décret afin que l'intégration des écoles d'architecture dans les universités soit terminée avant la rentrée 2010-2011. A cet égard, je me réjouis que la logique géographique ait supplplanté la logique philosophique puisque, par exemple, l'institut d'architecture Saint-Luc a rejoint l'ULg, en compagnie de l'institut Lambert Lombard. Cela correspond aux vœux des citoyens qui demandent un enseignement de qualité et une recherche respectueuse des règles éthiques. Ces fusions concernent cependant – comme ce fut aussi le cas de HEC ou de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux par exemple – des institutions "mono-discipline". Que faut-il faire avec les hautes écoles pluridisciplinaires ? Soit on laisse faire de façon "naturelle" soit le gouvernement décide de mettre un cadre : un groupe de travail de la Table ronde planche sur ce thème.

Le 15^e jour : L'université ne risque-t-elle pas, à terme, de perdre son identité ?

J-Cl. M. : Pour moi, il n'y a pas de hiérarchie : les universités et les hautes écoles répondent à un besoin précis, à une demande du public. Tout ne se résout pas à l'université ! Même si je souhaite un paysage cohérent de l'enseignement supérieur, ce n'est pas pour la cause qu'il faut tout lisser. Au contraire, il faut sauvegarder les spécificités de chacune des filières tout en donnant à l'ensemble une image cohérente. L'objectif n'est donc pas d'unifier les formations mais, au sein d'une même structure peut-être, d'organiser des cursus différents. La prochaine expérience de l'intégration des instituts d'architecture dans les universités sera intéressante à cet égard.

Le 15^e jour : Que pensez-vous des examens d'entrée dans les Facultés ?

J-Cl. M. : Par principe, je suis opposé à tout mécanisme de sélection à l'entrée des études. La formation délivrée dans les écoles du secondaire n'est pas uniforme, on le sait. Or, un étudiant en retard dans une matière en septembre peut le combler dans le courant de l'année. Etablir un examen d'entrée revient à lui refuser cette chance. Mais comment maintenir cet accès sans contrainte aux études supérieures tout en maintenant la qualité des formations et en luttant contre l'échec en première année ? J'espère là aussi que la Table ronde va me donner des pistes.

Je pense pour ma part qu'il faut impérativement renforcer la qualité de notre enseignement secondaire. Pourquoi ne pas généraliser un test pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'université ? Non pas pour les dissuader d'entamer ces études, mais pour qu'ils s'auto-évaluent et, le cas échéant, prennent les mesures qui s'imposent. Le test existe. Pour l'instant, les élèves peuvent le passer sur base volontaire. Mais on pourrait envisager non seulement qu'il soit généralisé mais encore qu'il soit accompagné ensuite de mesures d'accompagnement afin d'aider au mieux le jeune à entreprendre des études supérieures.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Le département des relations extérieures et communication a déménagé place de la République française 41 à Liège

